Communauté de Communes du Massif du Sancy

4, Boulevard Mirabeau
63240 LE MONT-DORE
Tel : 04.73.65.24.48
ccms@cc-massifdusancy.fr

TRAVAUX POUR LA CREATION DE LOGEMENTS SUR LACOMMUNE DE CHAMBON-SUR-LAC

26CCMS05

REGLEMENT DE CONSULTATION

Identification du pouvoir adjudicateur	**Communauté de Communes du Massif du Sancy** 4, Boulevard Mirabeau – BP 94 63240 LE MONT-DORE Tel : 04.73.65.24.48 ccms@cc-massifdusancy.fr
Objet de la consultation	TRAVAUX POUR LA CREATION DE LOGEMENTS SUR LA COMMUNE DE CHAMBON-SUR-LAC
Type de procédure	Procédure adaptée soumise aux dispositions des articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la Commande Publique
Personne représentant le pouvoir adjudicateur	Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Massif du Sancy
Ordonnateur	Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Massif du Sancy
Comptable public assignataire	Service de Gestion Comptable d'Issoire
Date de réception des offres	Lundi 7 Décembre 2026 à 12h00

SOMMAIRE

1- OBJET DU MARCHE

2- MODE DE PASSATION

3- NOMENCLATURE

4- STRUCTURE DU MARCHE

5- PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

6- CONDITIONS DE PARTICIPATION DES CONCURRENTS

7- VISITE DU SITE

8- CONDITIONS DE LA CONSULTATION

9- SELECTION DES CANDIDATURES ET SELECTION DES OFFRES

10- DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

11- MODALITES D'OBTENTION DES DOCUMENTS

12- CONDITIONS D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES

1- OBJET DU MARCHE

La présente consultation concerne l'exécution des travaux de **réhabilitation d'une habitation en 4 logements à loyer modéré, lieu-dit Voissière, 63790 Chambon-sur-Lac.** Le marché est alloti en 10 lots :

Lots	Désignation
Lot 01	Démolition – Gros œuvre
Lot 02	Charpente – Couverture ardoise
Lot 03	Façades
Lot 04	Menuiseries extérieures – Serrurerie
Lot 05	Menuiseries intérieures
Lot 06	Plâtrerie – Peinture
Lot 07	Sols souples – Faïence
Lot 08	Plomberie sanitaire – Ventilation (VMC)
Lot 09	Électricité générale – Chauffage électrique
Lot 10	VRD – Espaces verts

Les candidats peuvent répondre à un ou plusieurs lots.

2- MODE DE PASSATION

La présente consultation est passée en procédure adaptée selon les articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la Commande Publique.

3- NOMENCLATURE

La classification principale conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Codes CPV principal :

- 45210000-2 : Travaux de Construction de bâtiments

4- STRUCTURE DU MARCHE

Le dossier de consultation est remis gratuitement. Le dossier de consultation se compose des pièces suivantes :

- Acte d'engagement relatif à chaque lot
- Cahier des Clauses Administratives Particulières
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (lots 00 à 10)
- Décomposition du Prix Global et Forfaitaire relatif à chaque lot
- Règlement de Consultation
- Plans et pièces écrites (architecte et BET), calendrier prévisionnel d'exécution…

5- PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

La candidature et l'offre du candidat seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en euros.

Lors de la remise de sa candidature et de son offre, le candidat devra produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes datées, signées et adressées selon les modalités prévues dans le présent document :

Concernant la candidature :
Le candidat produit le formulaire DC1 (ou DUME), le formulaire DC2 (ou équivalent) et les attestations d'assurance en cours de validité (responsabilité civile et garantie décennale).
Les critères d'analyse des candidatures sont les suivants :

- L'aptitude à exercer l'activité professionnelle
- Les capacités économiques et financières
- Les capacités techniques et professionnelles

Concernant l'offre :

- L'Acte d'Engagement à compléter, **parapher et signer** ; cet acte d'engagement sera accompagné éventuellement des demandes d'acceptation des sous-traitants désignés du marché, et **obligatoirement d'un relevé d'identité bancaire ou postal**
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières paraphé et signé
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières
- Un mémoire technique :

Dans le cadre de ce mémoire, le candidat est invité à présenter de manière détaillée et explicite :

- Des références d'expériences de complexité ou d'importance équivalente aux travaux demandés
- Une liste des cotraitants et sous-traitants mobilisés pour chaque phase de travail.
- Une note méthodologique présentant :
 - ⇨ L'organisation de l'exécution des travaux : moyens humains et matériels, encadrement, coordination avec la maîtrise d'œuvre et les autres lots, mesures prises pour les conditions hivernales du site, la sécurité et la gestion des déchets
 - ⇨ Un calendrier prévisionnel de réalisation détaillant ses interventions dans le respect du calendrier prévisionnel joint au dossier
- La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) du lot, complétée et libellée en euros

L'offre de prix devra être détaillée conformément au cadre de DPGF du lot.

L'offre de prix précisera la répartition des coûts des différents co-traitants et/ou sous-traitants, la proposition inclura donc tous les frais.

Cette liste n'est pas exhaustive, le candidat pourra préciser ou ajouter tout élément susceptible de permettre une meilleure appréciation de son offre.

Délai de modification de détail au Dossier de Consultation des Entreprises

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter au plus tard 10 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Ces modifications n'altéreront pas les éléments substantiels du marché. Il informera alors tous les candidats dans des conditions respectueuses du principe d'égalité. Les candidats devront alors répondre, sur la base du dossier modifié. Si la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

6- CONDITIONS DE PARTICIPATION DES CONCURRENTS

Les groupements étant autorisés, les concurrents retenus pour cette consultation peuvent se présenter sous la forme d'un prestataire unique ou d'un groupement.

Un même prestataire ne peut être mandataire de plus d'un groupement. En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire avec désignation d'un mandataire .

Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus.

7- VISITE DE SITE

Des visites seront organisées sur le site. Cette visite sera obligatoire.

8- CONDITIONS DE LA CONSULTATION

Durée de validité de l'offre

La durée de validité de l'offre est de **120 jours** à compter de la date limite de réception des offres.

Le paiement sera effectué par virement administratif dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s), seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures et après vérification de la conformité à la commande.

Variantes

Les variantes sont autorisées sur les corps d'état sous réserve de ne pas modifier les caractéristiques volumétriques et architecturales du projet, et à condition d'avoir répondu à l'offre de base.

9- SELECTION DES CANDIDATURES ET SELECTION DES OFFRES

La sélection des candidatures et le jugement des offres seront effectués dans le respect des principes fondamentaux des marchés publics et dans les conditions prévues aux articles L2142-1, L2152-5 à L2152-7 et R2352-1 à R2352-6 du Code de la Commande Publique selon les modalités suivantes :
L'ensemble des offres fera l'objet d'un examen par une commission d'analyse des offres.

Les critères retenus pour le **jugement des offres** sont indiqués ci-dessous et pondérés de la manière suivante :

- Valeur technique : 50 % répartis ainsi :
 - Références sur des prestations similaires : 15 %
 - Méthodologie d'exécution et moyens mis en œuvre (organisation du chantier, conditions hivernales, coordination des lots, sécurité, déchets) : 35%

 La valeur technique sera jugée au travers du mémoire technique.

- Prix : 35 %
- Délais d'exécution du lot (respect et optimisation du calendrier prévisionnel) : 15 %

Suite à l'étude des candidatures et des offres par la commission d'analyse des offres, le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché sera contacté. Il sera alors invité, s'il ne l'a pas fait lors de la remise de sa candidature, à produire les certificats et attestations des articles R2151-12 à R2151-16 du Code de la Commande Publique.

10- DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

La date limite de réception des candidatures et des offres est fixée ***au Lundi 7 Décembre 2026 à 12h00 au plus tard.***

11- MODALITES D'OBTENTION DES DOCUMENTS

Les candidats pourront retirer le dossier de consultation uniquement par voie électronique sur le site : https://www.marches-publics.info jusqu'à la date limite de remise des offres.

12- CONDITIONS D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES

En application de l'article R2132-7 du Code de la Commande Publique, les candidats devront déposer leur candidature et leur offre par voie électronique.

Les plis doivent être déposés avant les dates et heures limites fixées sur le présent document, sur la plateforme de dématérialisation des procédures, hébergée sur le site : https://www.marches-publics.info

Les documents devant être signés sont signés à l'aide d'un certificat de signature électronique, dans des conditions conformes à l'arrêté du 15 juin 2012 relatif à la signature électronique des marchés publics.